



**PRÉFET  
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 25/01/2021

### **Covid-19 – déploiement du dispositif de vaccination dans les Hauts-de-Seine**

**Depuis lundi 18 janvier, la campagne de vaccination est entrée dans une nouvelle phase, avec la vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans et des personnes à risque.**

**A ce jour dans les Hauts-de-Seine, 20 000 personnes ont été vaccinées.**

Les 13 centres ambulatoires portés par les communes et le CASH de Nanterre ont procédé à la vaccination d'environ 5 500 personnes pendant la semaine du 18 au 22 janvier. La vaccination s'est poursuivie ce lundi, avec plus de 700 personnes vaccinées. Les centres ambulatoires ont vocation à accueillir toutes les personnes éligibles et prioritaires, sans discrimination de leur lieu de domicile.

En outre, la vaccination des personnels soignants dans les neuf établissements de santé déjà ouverts, et des résidents d'EHPAD, commencée fin décembre, se poursuit. Plus de 3 600 résidents d'EHPAD et plus de 10 000 professionnels de santé ont été vaccinés dans le département.

La préfecture a bien enregistré les différents projets de nouveaux centres portés par les communes et les professionnels de santé, que le préfet remercie très sincèrement et qui seront notamment destinés à améliorer le maillage local.

Cependant, l'ouverture de nouveaux centres est conditionnée à la montée en puissance progressive de la production et de l'approvisionnement en vaccins, à ce stade, par Pfizer.

Une cellule d'appui départemental est activée à distance en préfecture, avec l'ARS, le conseil départemental et l'association départementale des maires, pour répondre aux questions des communes et celles des centres. Le préfet maintient un lien permanent avec les maires et les réunit régulièrement afin de partager les éléments et informations relatifs à la situation sanitaire.